

» En conséquence de cette restitution, le Roi  
 » a ordonné au Marquis de Puyfieurx, Ministre  
 » & Secrétaire d'Etat au département des affai-  
 » res étrangères, de déclarer au Comte d'Albe-  
 » marle, Ambassadeur du Roi de la Grande-  
 » Bretagne, que le Comte de Suffex & le Lord  
 » Cathcart, envoyés à *Paris* en qualité d'ôta-  
 » ges, étoient libres; mais que Sa Majesté re-  
 » garderoit comme une marque de l'amitié de  
 » Sa Maj. Britannique, qu'elle voulût bien les  
 » laisser encore quelque-tems à sa Cour, attendu  
 » qu'elle avoit été infiniment satisfaite de leur  
 » bonne conduite. »

C'est là une courte rélation de la restitution du Cap *Breton*, mais telle qu'elle a été insérée dans les nouvelles mêmes données de la part de la Cour; & il en a été fait part de cette manière à tous les Ministres de *France* dans les Cours étrangères. De là sont tombées tout d'un coup les conjectures occasionnées par le retardement d'évacuation dont la cause n'avoit rien que de simple & de naturel.

Tout justifie au surplus que la bonne intelligence est sur le meilleur pied entre les deux Couronnes de *France* & de la *Grande-Bretagne*. Il arrive à *Versailles*, où le Roi est de retour de *Compiègne* depuis la mi-Août, de fréquens Courriers de *Londres*, de la part du Marquis de *Mirepoix*, Ambassadeur de Sa Majesté auprès du Roi d'Angleterre. Ce Ministre se loie beaucoup dans ses dépêches, des dispositions favorables dans lesquelles le Ministère Britannique lui paroît être par rapport aux moyens de conserver la paix dans l'*Europe*, particulièrement dans le *Nord*. Les Ducs de *Newcastle* & de *Bedford* lui ont donné communication de toutes les démar-  
 ches